

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Dominique PALIX et Monsieur Robert COTTA, Conseillers départementaux du canton du POUZIN communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la Commission Permanente du 2 octobre 2017 :

Au titre du soutien structurel aux centres sociaux, une subvention de 4 800 € € est attribuée au centre social JM Dorel au Pouzin.

Au titre des frais de garde d'enfants issus de familles défavorisées, une participation financière de 369,11 € sera versée à la crèche Arc en ciel au Pouzin.

Dans le cadre de la politique d'insertion, une subvention de 21 576 € est attribuée à l'association Le Terreau à Cruas.